

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 32 (1984)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1982 et 1983
Autor: Bonnet, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728483>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1982 et 1983

Par Charles BONNET

In memoriam Marc-Rodolphe Sauter (1914-1983)

En novembre 1966, devant une tranchée qui avait détruit le chevet de l'une des églises monastiques importantes de la région, Marc-Rodolphe Sauter nous expliquait ce qu'avait été la tradition archéologique genevoise et combien cette discipline était liée à l'évolution de la société moderne. Louis Blondel, quelques jours auparavant, visitait le site que ses recherches avaient permis de localiser. On pouvait déjà constater à quel point l'utilisation d'engins mécaniques accélérât la transformation de la ville, comme la dégradation de son sous-sol. Sans moyens supplémentaires et sans la mise en place d'un organisme responsable, la surveillance du patrimoine archéologique restait illusoire.

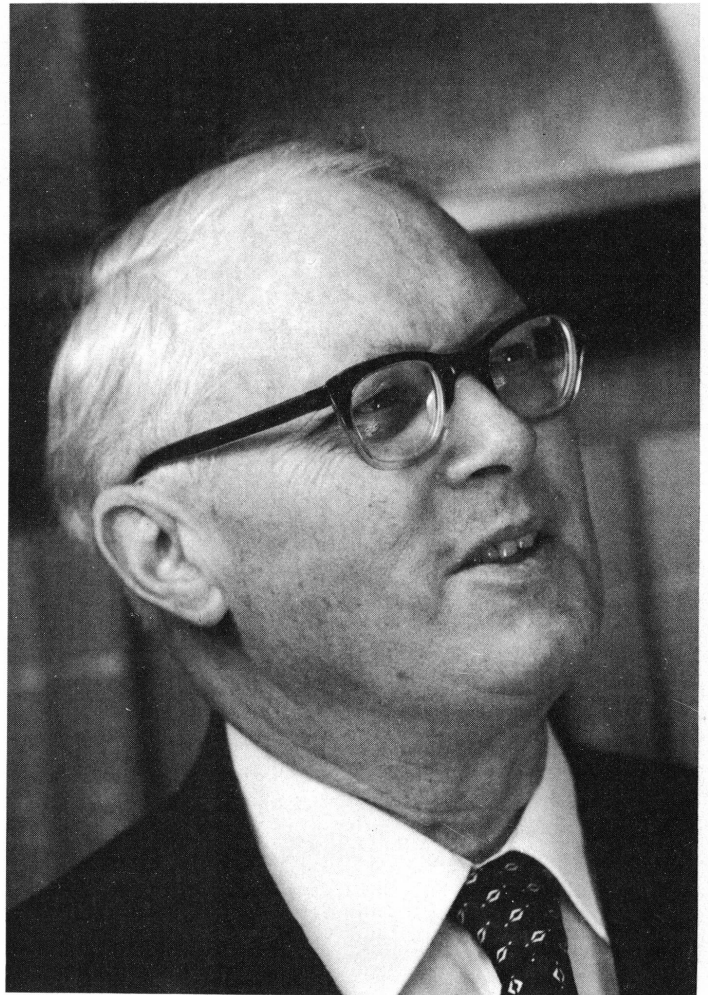
Cette discussion avait lieu un samedi après-midi et nous profitions d'une journée au temps automnal pour repérer les restes des maçonneries et en apprécier l'intérêt. Le nettoyage d'un pavement nous apporta bientôt la preuve que, peut-être, nous cherchions sans trop y croire. A la surface d'une dalle funéraire partiellement dégagée, quelques signes gravés étaient préservés et le professeur Sauter put alors déchiffrer : *Saint-Jean-de-Genève*. Bien souvent nous avons pensé à cette découverte et depuis ce jour, bien que mal préparé à la fouille des vestiges médiévaux, nous avons tout mis en œuvre pour tenter de sauvegarder le passé genevois. D'autres avant nous s'étaient consacrés à cette tâche mais il restait à définir, pour les travaux futurs, une méthode sûre qui tienne compte à la fois des réalisations et des destructions de notre époque.

Marc-Rodolphe Sauter a réorganisé l'archéologie genevoise et facilité la création d'une équipe de recherche. Après avoir été seul durant des décennies, l'archéologue cantonal put enfin bénéficier de l'aide d'un Bureau rattaché au Département des travaux publics. Des archives se sont constituées et l'efficacité des collaborateurs scientifiques ou techniques s'est vue considérablement augmentée. Le professeur Sauter a su faire face aux problèmes de chacun et accorder sa confiance lorsque le moment était venu. Son appui discret l'a conduit à devenir un guide et un conseiller pour tous les archéologues de la région. Ses contacts sur le plan national ou international ont donné une large audience aux résultats obtenus à Genève et dans ses environs.

Le décès de Marc-Rodolphe Sauter survenu le 15 décembre 1983 nous a beaucoup attristé; cette chronique,

qui lui rend hommage, témoignera de la continuation de son œuvre. Les chantiers présentés ici ont été visités avec lui et ses avis, dictés par une grande expérience, furent précieux. Sa rigueur a donné à l'archéologie de Genève des bases solides qui contribueront à favoriser son développement.

1. Marc-Rodolphe Sauter.



INTRODUCTION

Les responsables de l'archéologie cantonale sont aujourd'hui confrontés à une situation difficile. Après l'extension des zones d'habitat en périphérie de la ville, sous la forme de cités satellites, une occupation plus systématique du sol est recherchée à l'intérieur des agglomérations. Des bâtiments médiévaux sont entièrement transformés, voire même détruits. Des parcelles laissées en l'état durant plusieurs années sont utilisées pour créer des bureaux ou des logements. Le prix élevé du terrain incite les promoteurs à rentabiliser leurs nouvelles constructions en les excavant le plus profondément possible. Cette évolution n'est pas nouvelle, mais jamais dans l'histoire de Genève les bouleversements n'ont été aussi rapides. Par réaction, l'intérêt de la population pour son patrimoine s'est accru. On exige de tous les propriétaires et de tous les spécialistes un effort supplémentaire pour sauvegarder les richesses du passé. Des moyens plus sophistiqués sont mis en œuvre pour évaluer l'importance archéologique ou historique des vestiges, qu'ils soient préservés en sous-sol ou en élévation. L'une de nos difficultés réside dans le choix qui s'impose devant l'augmentation du nombre des interventions indispensables et en fonction du temps imparti à la recherche archéologique.

L'appui que nous apporte le président du Département des travaux publics, M. Christian Grobet, a beaucoup facilité notre tâche. Quant à nos collègues de la Commission des monuments, de la nature et des sites, ils ont manifesté une totale confiance pour nos options. Leurs commentaires, après les rapports présentés en séances plénières, ont été souvent fort utiles. L'infrastructure du Bureau cantonal d'archéologie doit son efficacité aux responsables du Département, nous tenons à remercier MM. J. Pally, secrétaire général, G. Bill, directeur administratif. Nos remerciements vont également à MM. G. Corsat, M. Hug et J. Luisier qui nous soulagent des obligations administratives avec beaucoup de compréhension.

Des expositions et de nombreuses visites de chantiers ont offert à un large public une information sur les recherches menées en ville ou en campagne. Notons le succès obtenu par la présentation au Musée Rath de «Saint-Pierre, Cathédrale de Genève, un monument – une exposition». Du 10 juin au 10 octobre 1982, les Genevois ont pu prendre connaissance de la remarquable documentation réunie sous le patronage du Conseil administratif de la Ville de Genève. Ce fut l'occasion de redécouvrir les textes qui éclairent l'histoire de la cathédrale, les éléments du mobilier et du décor qui se sont préservés et toutes les pièces archéologiques appartenant aux états anciens, antérieurs au monument¹.

Plusieurs journées «portes ouvertes» ont été consacrées à la présentation des fouilles de la cathédrale, de l'église de Confignon et de l'habitat du Haut Moyen Age de Sézegnin. Ces visites, très fréquentées, témoignent de l'attachement des habitants à leur passé.

Suite à la prospection aérienne sur le tracé de la nouvelle autoroute de contournement, divers sondages ont été effectués. Les trois parcelles choisies pour ces travaux préliminaires sont situées dans la commune de Bernex, elles ont fait l'objet d'une prospection archéomagnétique avec un gradiomètre que notre Bureau a acquis pour le compte du Laboratoire de pétrophysique de l'Université de Genève dirigé par M. J.-J. Wagner. Les résultats fournis par M. I. Hedley se sont révélés décevants et les surfaces prospectées ne paraissent pas significatives.

Les sondages en profondeur avaient pour but de vérifier les observations aériennes et géophysiques. Les tranchées régulières, creusées à l'aide d'une petite pelle mécanique, nous ont permis d'explorer systématiquement le sous-sol². Aucun reste archéologique n'est encore à signaler dans la zone touchée par le chantier de l'autoroute.

INVENTAIRE

I. LA VILLE

A. RIVE GAUCHE

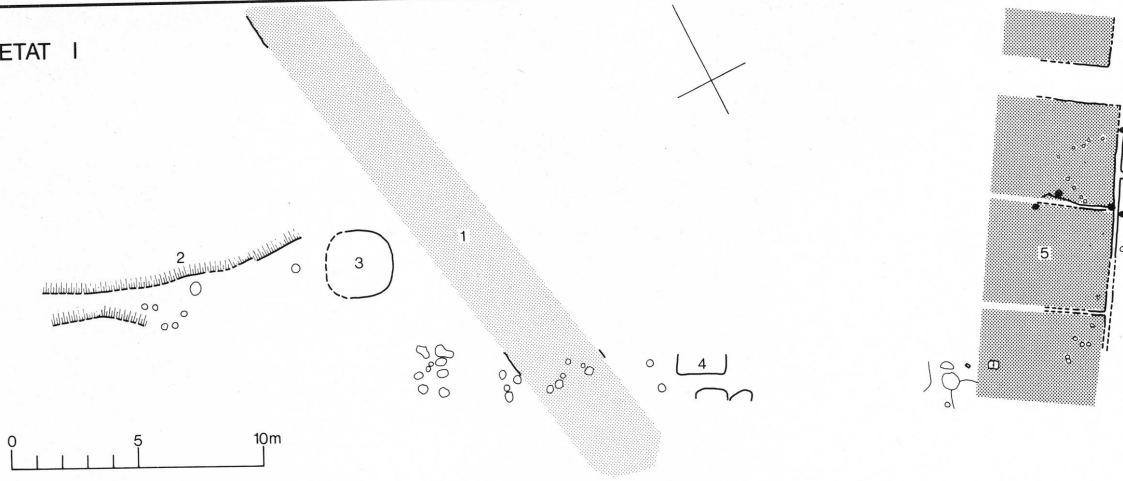
1. *Cathédrale Saint-Pierre*. (Coord. 500.410/117.430, alt. 400 m)³.

Le chantier de restauration de la cathédrale s'est poursuivi sans interruption durant ces dernières années. Les compléments que nous pouvons apporter au plan général du premier groupe épiscopal sont de grand intérêt. Un effort important a été consenti par les autorités de la Confédération, de l'Etat et de la Ville en vue de préparer l'aménagement du site. L'organisation des fouilles a également dû tenir compte de ce nouvel impératif. Toutefois, les objectifs prioritaires définis au début des travaux ne sont pas abandonnés puisque notre Bureau continue à établir la documentation indispensable à la poursuite des restaurations et des recherches scientifiques. De nombreuses publications ont également informé la population et les spécialistes sur la progression du chantier et les découvertes archéologiques⁴.

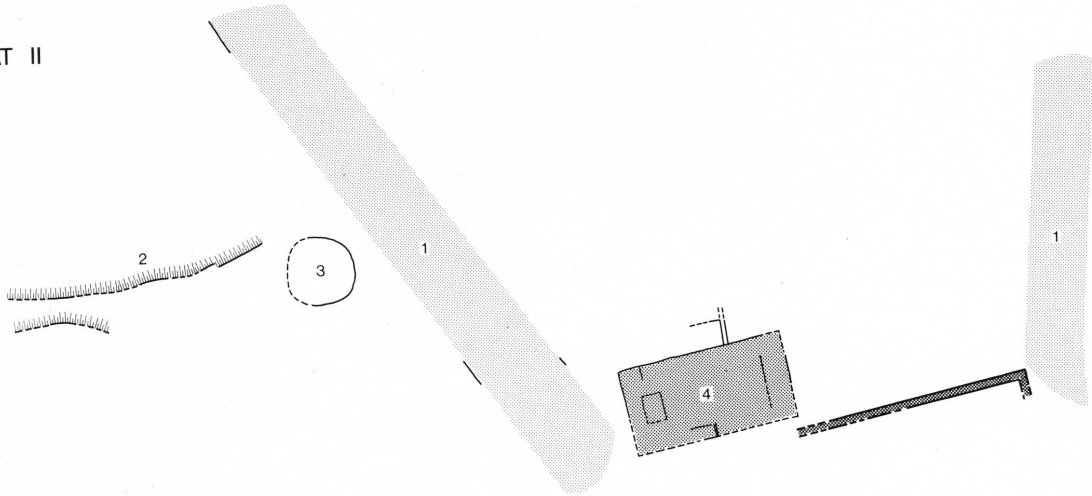
Après avoir protégé le sous-sol de la cathédrale Saint-Pierre, de la chapelle des Macchabées et de la rue du Cloître, il a été nécessaire de poser une couverture en béton devant la cathédrale, sous le porche et les escaliers d'entrée, et dans la rue Farel. L'étude des cheminements que suivront les visiteurs et la mise en valeur des restes antiques ont été envisagées en respectant les couches

2. Rue Farel. Plans schématiques des premiers niveaux d'occupation. Etat I (1^{er} siècle avant J.-C.) 1. Voie. 2. Fossé. 3. Puits. 4. Traces d'occupation. 5. Habitat, artisanat. Etat II (1^{re} moitié du 1^{er} siècle après J.-C.) 1. Voies. 2. Fossé. 3. Puits. 4. Edifice public. Etat III (fin du 1^{er} siècle-2^e siècle) 1. Voies. 2. Puits. 3. Habitat. 4. Edifice public. 5. Construction du 2^e siècle. 6. Canalisation (dessin D. Burnand et A. Peillex).

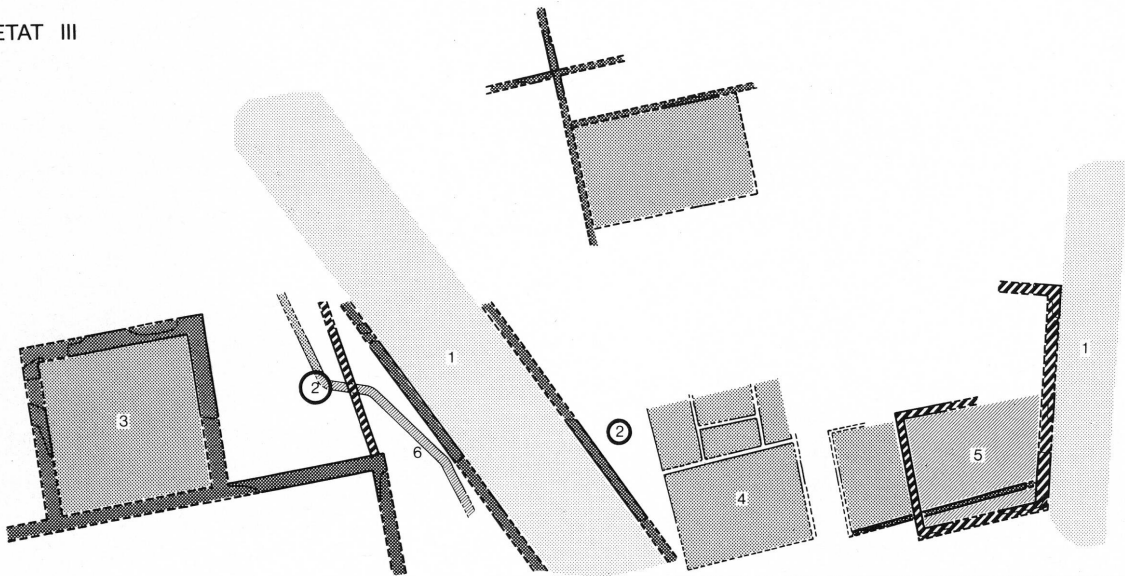
ETAT I



ETAT II



ETAT III



archéologiques. Les fouilles en profondeur ont été évitées dans les zones non touchées par les nouveaux aménagements. L'ensemble du site, qui doit être ouvert au public en 1986, sera presque entièrement accessible, ainsi les recherches pourront se poursuivre et il sera toujours possible de reprendre nos analyses.

L'établissement d'une dalle de béton et de ses supports le long de la chapelle des Macchabées (de la place de la Taconnerie jusqu'à la Cour Saint-Pierre) fournit un abri sûr au pavement de mosaïques retrouvé en 1979. Lors des travaux préliminaires, il est apparu que cette zone était particulièrement riche. Nous avons pu améliorer notre compréhension du développement urbain de Genève grâce aux travaux menés sur le tracé des murs modernes implantés pour cet abri. Ces observations nous incitent à revoir l'interprétation proposée par Louis Blondel pour ce secteur. En effet, des dégagements étendus ont apporté la preuve que les salles, considérées comme le *praetorium* romain, et, plus tard, le «palais burgonde», sont en fait associées à l'ensemble épiscopal⁵. Nous avons retrouvé les tranchées fouillées par l'archéologue genevois et il est évident que les moyens limités dont il disposait ont rendu sa tâche difficile. Nos remarques ont donc pour but de compléter l'information déjà acquise et de proposer de nouvelles hypothèses de travail⁶. D'autres fouilles, prévues ces prochaines années, permettront sans doute de définir mieux encore l'organisation du réseau compliqué des murs anciens.

Les premiers niveaux d'occupation appartiennent à la période de la Tène Finale (D), soit aux environs de 100 av. J.-C. Un abondant matériel archéologique aidera à fixer la chronologie des trois états décrits ci-dessous (fig. 2, état I).

Le sol naturel morainique est constitué de gravier et de sable; à sa surface, une couche rubéfiée contient quelques tessons et des monnaies de la Tène D. Il ne s'agit pas d'un sol d'occupation mais plutôt d'un sédiment qui, durant l'époque préhistorique, s'est peu à peu accumulé sur la colline. Au travers de cette couche, des fosses et des trous de poteaux ont été creusés à la fin du II^e siècle avant J.-C. Les décapages, effectués dans des tranchées étroites, n'ont pas permis de reconnaître les liaisons entre ces différents aménagements. Les cavités, qui sont souvent très nombreuses, peuvent appartenir aussi bien à un système de défense, formé de palissades, qu'à des végétaux (par exemple au sud de la Cour Saint-Pierre), des habitations légères (place de la Taconnerie) ou des ateliers.

Le deuxième état protohistorique paraît se rattacher à un établissement bien organisé, peut-être avec une citadelle, comme le proposait Louis Blondel⁷. La porte mise au jour par ce dernier à l'angle de la rue du Soleil-Levant et de la place de la Taconnerie coïncide exactement avec une voie importante dont le tracé en biais se maintiendra jusqu'aux temps romains. Cette rue, en terre et en graviers tassés, était bordée du côté ouest par l'extrémité d'un fossé, identique à ceux retrouvés de part et d'autre de la porte. Vers l'est, il n'est pas possible d'envisager le prolongement du fossé au delà de la voie, vu la présence

de plusieurs structures encore *in situ*. Ce sont d'abord quelques fragments d'un sol brûlé et des fosses rectilignes puis, aux limites orientales de la fouille, un vaste bâtiment. Des traces de poutres enfoncées dans le sol argileux ont été suivies sur une distance de 9 m de longueur. Ces traces se retrouvent au nord-est, le long de ce que l'on peut considérer comme une ruelle, puisque, de l'autre côté à environ 1,50 m, une autre construction se distingue sur le sol. Le bâtiment principal disposait de cloisons qui, elles aussi, étaient consolidées à l'aide de poteaux. Quelques fragments de torchis ou d'une sorte de pisé ont été retrouvés dans les niveaux de destruction. Ils portent encore le négatif de branchages sur lesquels adhère une terre molassique très sablonneuse, revêtue d'un enduit peint en blanc.

La partie méridionale du bâtiment a vraisemblablement été occupée par un atelier d'artisans. La surface d'un sol formé d'un radier de cailloux et d'une couche de terre durcie et brûlée était jonchée de tessons, parmi lesquels plusieurs ratés de cuisson ont été inventoriés. Une pierre plate, forée en son centre, était déposée sur cette aire de travail. Le trou vertical appartient sans doute à un dispositif qui pivotait sur un axe métallique. Celui-ci devait être maintenu par une pièce horizontale car une rainure était gravée sur la dalle bien taillée (fig. 3).

Le long de la voie menant au centre de l'agglomération, au bord du fossé récemment découvert, une fosse circulaire a été fouillée sur plus de 3 m de profondeur. L'instabilité du sol de gravier nous a empêché de poursuivre l'exploration jusqu'à son terme. Cependant, on peut supposer qu'un puits, avec un cuvelage de bois, avait été creusé à cet endroit. Par la suite, un second puits en pierre sera aménagé sur l'un des côtés de la cavité.

Toutes les structures dégagées portent les marques de remaniements successifs. Des trous de poteaux alignés selon d'autres orientations, comme la présence de nombreuses fosses coupant les restes plus anciens, montrent que, durant près d'un siècle, on a souvent reconstruit dans ce secteur proche d'un passage principal.

Ces premières observations paraissent indiquer que le système de fortifications de ce «réduit» compris entre les places du Bourg-de-Four et de la Taconnerie est assez élaboré. Le nouveau fossé, localisé dans la Cour Saint-Pierre, est semblable aux fossés de la porte de la rue du Soleil-Levant et ces aménagements rappellent les défenses parallèles retrouvées au Bourg-de-Four. De plus, l'occupation de la «citadelle» ou *arx* de Blondel est confirmée par nos découvertes dans la cave de l'immeuble n° 3, place de la Taconnerie (cf. *infra*). La maison et ce que nous interprétons comme un atelier d'artisans pourraient être en rapport avec un quartier réservé aux potiers. En effet, sous la rue du Cloître, à environ 60 m vers le nord, un four à céramique et des abris ont été dégagés⁸. L'architecture de terre et de bois décrite par L. Blondel correspond aux vestiges que nous avons retrouvés⁹.



3. Niveaux protohistoriques avec les vestiges d'un atelier de potier (?).

L'occupation romaine est bien attestée pour le règne d'Auguste, des monnaies, une céramique locale et d'importation datent les restes de cette période. Un monument énigmatique est construit le long de la voie d'accès, devant la porte de la «citadelle» protohistorique (fig. 2, état II). Son orientation paraît fixée selon un axe intermédiaire entre cette voie et une rue dont le tracé recouvre, à l'est, la maison précédente avec son atelier d'artisans. Le bâtiment, rectangulaire, mesure 6,60 m de longueur par 3,40 m de largeur. Son sol de mortier, consolidé en surface par un peu de tuileau, a été soigneusement établi sur un radier. Il est limité très nettement par le négatif des sablières basses des murs latéraux. Par endroits, des pierres plates soutenaient les poutres horizontales. Du côté ouest, les traces d'une base rectangulaire (1 m par 0,70 m), placée à 0,70 m du mur occidental, étaient encore visibles à la surface du sol. Contre les parois, des plages de mortier restituent l'emplacement de maçonneries s'élevant sur une certaine hauteur. Une cloison légère a peut-être aussi séparé la pièce en deux.

Le bâtiment semble avoir disposé d'annexes sur deux côtés. Vers l'est, un mur et un radier de pierres sèches, de facture moins soignée, définissent une large pièce. Des locaux plus exigus étaient établis au nord.

Il n'est pas aisé de déterminer les fonctions de cet ensemble architectural augustéen. Vraisemblablement, l'édifice était public, voire religieux. Les traces de la base axiale, isolée des murs, témoigneraient de la présence d'un socle

pour une statue ou un autel, quoique ces dispositifs se trouvent généralement plutôt contre les parois. Quant aux traces découvertes le long des murs, elles pourraient appartenir aux restes de banquettes. Il convient de relever enfin que la reconstruction du bâtiment sur un plan presque identique tend à démontrer une continuité des fonctions.

Au cours du 1^{er} siècle après J.-C., le secteur s'organise selon un plan régulateur qui tient encore compte de la voie protohistorique dont le tracé, en biais, séparait deux quartiers (fig. 2, état III). L'ancien fossé est comblé pendant la seconde moitié du 1^{er} siècle. Des murs sont édifiés au bord de la route, elle-même souvent restaurée avec des couches de gravillons. De part et d'autre du passage, des puits, creusés jusqu'à 5 m de profondeur, alimenteront en eau une partie de la ville jusqu'au 11^e siècle, peut-être jusqu'à l'établissement de l'aqueduc de Genève qui, aujourd'hui encore, n'est pas parfaitement daté¹⁰ (fig. 4).

Le bâtiment, dont l'état augustéen vient d'être décrit, est entièrement reconstruit. Il occupe presque la même surface, mais sa longueur est diminuée (5,20 m) alors que sa largeur devait être plus importante (environ 3,75 m). Curieusement, la paroi occidentale est placée en limite de la base axiale du bâtiment antérieur, comme si l'architecte avait voulu préserver cet emplacement privilégié. Mal-



4. Puits d'époque romaine (photo J.-B. Sevette).

heureusement nous n'avons pas retrouvé d'installations intérieures.

Du côté est, à environ 1,20 m, une seconde salle est aménagée, représentant sans doute le deuxième état de l'annexe de l'ensemble primitif. Côté nord, la continuité semble également prévaloir puisque cinq chambres de modestes dimensions sont rattachées au bâtiment principal. A cette époque, tous les murs en torchis sont établis sur des sablières basses continues, reposant sur une petite fondation de pierre; les sols de mortier sont, eux aussi, posés sur des radiers de pierres de rivière ou des éclats.

Les vestiges d'autres bâtiments, construits de manière identique, font peut-être partie du même ensemble. Ils ont été dégagés devant et sous la chapelle des Macchabées.

Ce quartier est transformé durant la seconde moitié du 1^{er} siècle mais d'autres chantiers sont attestés aux périodes suivantes. Ainsi, près de la rue nord-sud située en limite

de notre fouille (place de la Taconnerie), des fondations de pierre assez épaisses suivent le tracé du passage. Les murs secondaires, en revanche, se rattachent au réseau antérieur.

Dans la zone ouest de la fouille (Cour Saint-Pierre), le puits constitué d'une maçonnerie de pierres sèches, comportant des dalles de grandes dimensions, a livré un abondant matériel. Des cruches, des récipients en verre et des objets métalliques peuvent être datés du 1^{er} siècle. Ce puits est abandonné au cours de la seconde moitié du 11^e siècle et, après l'avoir comblé, on installe une canalisation qui passe au-dessus en longeant la voie en biais. Un bassin est aménagé près du puits désaffecté, il est placé contre le mur de clôture.

C'est à la fin du 1^{er} et au début du 11^e siècle qu'une habitation recouvrira l'ancien fossé. Nous n'en connaissons que l'aile nord; les murs de pierre avec des joints marqués au fer révèlent un nouveau type de construction dont l'architecture est particulièrement soignée. Les parois de la salle étudiée étaient recouvertes de peintures murales alors que son toit de bois était protégé par des *tegulae* et des *imbrices*. Le sol de terre argileuse a été restauré avec une épaisse couche de pierres recouvertes de mortier à cailloutis et tuileau.

Les murs dégagés donnent une idée de l'ampleur de l'édifice qui s'étendait vers le sud et à l'ouest. Les plans publiés par L. Blondel apportent des renseignements complémentaires mais rien n'indique que cette habitation soit le *praetorium*, qui aurait alors été bâti à une date bien tardive.

La cité de Genève est entourée d'une puissante fortification à la fin du 11^e siècle. Une nouvelle ville se développe selon un plan général différent, mieux adapté à la topographie du terrain, avec plusieurs terrasses artificielles. Un grand bâtiment occupe l'angle nord-est de la cité; dans la zone présentée ici, des clôtures de limites parcellaires et des constructions de bois sont les seuls vestiges attribuables au début du 14^e siècle.

Avant l'an 400, le groupe épiscopal est constitué (fig. 5). La construction de la cathédrale sud a passablement modifié l'organisation de ce quartier dont nous suivons l'évolution depuis l'époque protohistorique. Un puits est creusé dans une fosse quadrangulaire de plus de 4 m de côté. Sa margelle est aménagée plus bas que le sol de la cour de manière à se rapprocher du niveau de la nappe phréatique. L'emplacement des briques arrondies de cette margelle est donné par le négatif de la première assise. Toutes les briques ont été retrouvées dans le puits, l'un des bords supérieurs s'étant effondré d'un coup (fig. 6).

Du matériel a été jeté dans la fosse après l'abandon du puits. De la céramique sigillée grise¹¹, des monnaies et quelques objets sont à dater de la fin du 5^e ou du début du 6^e siècle. Il est probable que ce puits ait déjà servi à l'alimentation de la cuve du premier baptistère. En effet, le tracé de la canalisation peut être suivi sur presque



5. Plan schématique du groupe épiscopal (IV^e-V^e siècles).



6. Puits d'alimentation en eau du baptistère (photo M. Delley).

toute la distance qui sépare les deux aménagements. Cette canalisation sera prolongée à partir du VI^e siècle en direction sud. Le tronçon primitif est fait de dalles de grès molassique, alors que l'on a utilisé des *tegulae* de petit module pour le deuxième état.

Un passage étroit borde le mur latéral de la cathédrale sud, il donne accès à une cour où se trouve le puits et où bientôt sera édifiée une salle de réception décorée d'un pavement de mosaïques. De l'autre côté du passage, l'édifice romain est complètement transformé. Deux salles trapézoïdales et un espace allongé entourent un bâtiment dont il reste à connaître le développement (fig. 7). L'une des salles dispose d'un chauffage avec des conduits d'air chaud en Y.

Quelques éléments du *praefurnium* ont été dégagés dans les fondations occidentales où un petit local a sans doute isolé la chaufferie. Dans la pièce principale, à la surface d'un sol de mortier à tuileau, des cubes de pâte de verre coloré et doré, vestiges d'une mosaïque murale, sont apparus. Ils étaient concentrés au nord, soit du côté de la nef de la cathédrale voisine. La seconde salle était également pourvue d'un sol rouge de mortier à tuileau.

Deux murs longitudinaux coupent le bâtiment lorsque ces salles de réception sont désaffectées. Aucun pavement n'est conservé et cette partition a sans doute été motivée par le besoin de locaux plus petits. Ces transformations semblent contemporaines de l'établissement d'un portique

sur la fosse quadrangulaire du puits du baptistère. C'est sous ce passage que la nouvelle adduction d'eau est installée. Une large entrée permet d'accéder au portique qui donne sur une cour intérieure. Ces travaux sont effectués au cours du VI^e siècle, peut-être encore sous la royauté burgonde.

Des transformations d'époque carolingienne sont encore perceptibles dans le tissu urbain à l'est du chantier. Il semble probable que la route des temps romains reste un accès important. L'entrée latérale de l'église épiscopale, construite à l'emplacement de la cathédrale actuelle, est en tous cas placée dans le prolongement de cet axe. Un passage de 2,50 m de largeur et de puissants murs de terrasses montrent qu'avant l'abandon de ce terrain pour créer les cimetières médiévaux de Notre-Dame-la-Neuve et de Sainte-Croix, le quartier a subi encore bien des modifications.

L'étude du baptistère a permis d'affiner nos observations et de retrouver plusieurs phases architecturales du monument. Néanmoins, les travaux d'analyse ne sont pas encore achevés; d'autres fouilles apporteront bientôt les compléments nécessaires.

Sous le sol du baptistère sont apparus les vestiges d'une annexe qui semble se rattacher aux constructions adossées à l'abside de l'église primitive, édifiée au nord. Cette annexe, fort bien aménagée, est dotée d'un sol de mortier contenant une forte proportion d'un tuileau assez fin. La base des parois était enduite d'un mortier rouge, avec, par endroits, des restaurations à l'enduit blanc, recouvert de plusieurs laits de chaux. Une salle contiguë doit avoir existé vers le nord où les traces d'un pavement sont repérées.

Contre l'annexe, un édifice est ensuite établi. Cette nouvelle étape de construction se différencie des bâtiments précédents car son orientation se rattache au réseau nord-sud des murs que l'on suit dans le grand bâtiment du Bas-Empire¹². Ce réseau, qui se développe de manière rayonnante, est lié à la topographie de la colline et à l'espace défini par l'enceinte réduite. Le chantier semble s'être déroulé de manière à ne pas entraver l'utilisation de l'annexe, qui sera arasée plus tard. En effet, le nouveau bâtiment présente un plan relativement mal proportionné avec une salle très large et peu profonde, se terminant à l'est par une petite abside semi-circulaire. L'espace intérieur est presque entièrement occupé par une fondation annulaire de 6 m de diamètre. Au centre de cette dernière, une dalle de marbre et les traces d'un muret permettent de restituer un bassin octogonal.

Dans l'état actuel des recherches, il n'est pas possible d'affirmer que le bâtiment est employé avant la destruction de l'annexe. Les étapes postérieures montrent que l'ancienne construction est partiellement préservée puisque son orientation en biais se retrouve dans les nouveaux aménagements.



7. Annexes proches de la cathédrale sud, retrouvées à la Cour Saint-Pierre (photo J.-B. Sevette).

La fondation annulaire, dont les maçonneries s'interrompent horizontalement juste au-dessous du sol, servait sans doute à supporter une série de colonnes. Avec le bassin octogonal, cet ensemble architectural doit avoir appartenu à un *premier baptistère*. Lorsque la façade occidentale est bâtie à son emplacement définitif, un segment du mur de l'annexe est maintenu *in situ* mais son extension vers l'angle sud-ouest est tracée selon le plan régulier du baptistère. Au cours de ce même chantier, une curieuse installation est aménagée à l'intérieur, dans le prolongement de l'entrée axiale. Un passage étroit rejoint un espace ovalaire, doté vraisemblablement d'un accès latéral. Ce dispositif est mal conservé, seul le négatif de la construction légère a subsisté dans le sol.

Nous ne sommes pas en mesure d'interpréter cette fondation qui, par sa situation, convient mal au socle d'un monument. Si la forme générale correspond à celle d'une *solea* et d'un ambon, l'orientation vers l'est reste inexplicquée. Notons enfin que le « passage » en biais est axé selon le tracé des murs de l'annexe désaffectée et qu'il gardera cette orientation (fig. 8).

Le plan du *second baptistère* est complété, on peut suivre son sol de mortier à gros fragments de tuileau jusqu'à la façade¹³. Ce sol est appliqué contre l'installation liturgique (?) de l'état précédent qui a donc été conservée à cet endroit. Le déplacement de la cuve vers le centre de la salle donne de meilleures proportions à l'ensemble et facilite la circulation vers les annexes latérales par le *presbyterium*. Une base et une sorte de banquette ont également été observées dans la partie occidentale du baptistère.

Une large tranchée, effectuée sous les escaliers du portique d'Alfieri, est en cours d'investigation; elle a permis de mettre au jour des vestiges protohistoriques et romains qu'il faudra placer dans le tissu urbain déjà reconnu. Une fondation parallèle au mur latéral de la cathédrale sud appartient probablement aux restes d'une galerie qui, comme au nord, donnait accès aux divers monuments. Quelques pierres d'une autre fondation restituent peut-être la limite d'une troisième galerie, plus large, bâtie devant le baptistère. Aussi, l'existence d'un *atrium* peut-elle être envisagée. Avec les deux cathédrales primitives et le baptistère, le groupe épiscopal forme, aux environs de l'an 400, un ensemble architectural très cohérent qui se laisse comparer aux prestigieux modèles de Trèves ou du nord de l'Italie¹⁴. L'agrandissement de la cathédrale principale et l'addition d'une église épiscopale changeront par étapes l'ordonnance des premiers édifices.

Le chantier de restauration du portique du XVIII^e siècle nous a aussi conduit à dégager l'ancienne façade de la cathédrale. Dans les puissantes fondations du portique ont été retrouvés de nombreux blocs architecturaux d'époque romane, réemployés après le démontage de deux travées et de la façade du XIII^e siècle. Sous les fondations de cette dernière, un large mur marquant la façade de l'an mil a été mis au jour. Dans l'axe d'entrée, la porte monumentale subsiste encore sur plus de 2 m de hauteur. Le seuil fragmentaire, en dalles de calcaire, a conservé à sa surface les traces des deux crapaudines et les rainures ayant servi à introduire l'axe des battants. Les montants sont constitués de grands blocs monolithes taillés dans du



8. Annexe primitive recouverte par le pavement du baptistère et par des aménagements.

calcaire. L'emplacement des gonds et le système de fermeture transversale sont restitués par les nombreuses cavités pratiquées dans l'embrasure. Des marques d'usure montrent que la porte d'entrée à pilier central a été en usage durant une longue période (fig. 9).

Les traces d'une arcature aveugle sont apparues contre la façade, à l'intérieur du monument. On peut supposer que cet aménagement a été utilisé pour supporter un escalier dont quelques marches sont encore préservées à l'angle sud-ouest de la construction de l'an mil. En avant de la façade, des massifs de maçonnerie contemporains signalent l'existence d'un narthex dont nous pourrions préciser le plan au cours des prochains mois.

2. *Place de la Taconnerie 1-3. Couches protohistoriques.* (Coord. 500.370/117.400, alt. 403 m).

M. A. Peillex a surveillé du 6 au 25 octobre 1983 le chantier de transformation des caves d'un immeuble appartenant à l'Hospice général. Un premier niveau d'occupation est daté par une quantité de tessons de la Tène Finale (D). Au travers de cette couche, plusieurs grandes fosses ont été creusées, elles étaient comblées avec du matériel d'époque augustéenne.

A l'extrémité ouest de la cave, sous l'escalier d'entrée, les fondations d'un mur de 1 m d'épaisseur reposaient sur les déblais romains du 1^{er} siècle. Il conviendra de vérifier si cette large maçonnerie appartient encore au Bas Empire.

Quelques monnaies médiévales ont été inventoriées dans les couches plus tardives.

Ce secteur de la ville que L. Blondel considérait comme l'*arx* (citadelle) de la *Genua*¹⁵ protohistorique, est donc occupé durant l'époque de la Tène D. C'est la première fois que des vestiges sont retrouvés à cet emplacement.

3. *Temple de la Madeleine. Rue du Purgatoire.* (Coord. 500.480/117.540, alt. 378 m).

Des travaux d'assainissement ont été entrepris à la base de l'abside du temple de la Madeleine, en janvier 1982. Un mur romain, retrouvé dans la rue du Purgatoire en 1910 déjà et étudié par L. Blondel quelques années plus tard¹⁶ a été dégagé le long du chevet. La face occidentale des maçonneries est recouverte d'un enduit lissé. Ce mur important est probablement en relation avec une riche habitation, peut-être un bâtiment des douanes, dont nous avons reconnu les vestiges dans le sous-sol du temple¹⁷.

Une tranchée technique creusée tout au long de la rue du Purgatoire a fait apparaître d'autres restes antiques quelques mois plus tard (juillet 1982). A environ 1 m de profondeur, des murs, au tracé perpendiculaire à l'axe de la rue, ont été découverts. Deux d'entre eux sont à dater du Haut Empire, ils appartiennent vraisemblable-



9. Cathédrale de l'an mil. La porte monumentale.

ment aux locaux d'une extension des bâtiments proches du port. Des fragments de peintures murales au décor ocre rouge et ocre jaune rappellent d'autres fragments d'enduit inventoriés sous l'église de la Madeleine (angle nord-ouest). On peut donc supposer qu'une habitation bordait l'un des bassins (C) du port des Nautes, identifié par L. Blondel¹⁸.

Des murs et une canalisation constituée de *tegulae* maintenues avec un ciment à tuileau font partie d'aménagements du Bas Empire. L'égout fort bien construit avec une couverture de dalles de grès ou de schiste n'a pas été localisé ailleurs. Les observations recueillies sont encore insuffisantes. La présence de cet établissement dans un quartier que l'on pensait abandonné après les premières migrations germaniques pose de nombreux problèmes.

4. *Rue des Chaudronniers* 7. (Coord. 500.550/117. 225, alt. 398 m).

Les travaux de restauration entrepris dans l'ancien bâtiment de l'Hospice général nous ont donné l'occasion d'intervenir sur ce chantier que M. G. Zoller a eu la charge de surveiller. Lors de l'excavation de plusieurs pièces, situées dans l'angle nord-ouest de l'immeuble, sont apparus des vestiges médiévaux très bien conservés puisque les fondations de l'édifice actuel sont placées dessus.

L'examen des structures a permis de définir aux moins deux étapes de construction, l'une antérieure au XIV^e siècle, avec deux portes préservées, l'autre se rattachant à un agrandissement que l'on peut dater du XV^e siècle, grâce notamment au matériel découvert dans une petite fouille. Deux pieds de verres et un bol ont été retrouvés, avec une couche d'environ 20 cm de marc de raisin, sur un plancher en sapin.

L'ensemble, qui a servi de cave jusqu'au XVII^e siècle, a été remblayé au moment de l'installation de l'édifice qui jouxte la propriété du Palais de Justice (ancien Hôpital). Sous le bâtiment principal, élevé en 1725 par Jacques Butini, subsistent la plupart des caves médiévales. On y accédait soit par la rue des Chaudronniers (anciennement des Peyrolliers), soit par la cour, au nord; la porte, murée, est encore en bon état. Vendu en 1791, pour la somme de cinquante mille cinq cents livres à l'Hospice général qui y transférera, en 1858, son administration, auparavant établie au Palais de Justice, l'immeuble sera ensuite agrandi et transformé en 1902; il a été racheté en 1979 par l'Etat de Genève.

5. *Ancien bastion de Longemalle*. (Coord. 500.610/117.760, alt. 374,60 m).

En mars 1983, la fouille précédant l'installation d'une chambre technique destinée aux Services Industriels a

amené la découverte d'intéressants vestiges du bastion de Longemalle, au pied même de l'horloge fleurie (angle quai Général-Guisan-pont du Mont-Blanc). Leur conservation a pu être assurée grâce au déplacement de la chambre projetée 15 m plus au sud. M. G. Deuber a suivi l'évolution du chantier.

Ces travaux ont permis de dégager un fragment du front (nord-est) du bastion, percé à cet endroit d'une profonde galerie en arc surbaissé, à fleur d'eau et constituée de longs claveaux de molasse englobés dans un blocage de boulets. L'exploration complète s'est vite révélée impossible, en raison du niveau du lac et de l'encombrement causé par des remblais divers. La voûte mesure environ 5 m de largeur sur une longueur approximative de 25 m. Elle mettait en communication le lac puis, plus tard, dès 1715, l'extrémité du fossé de Longemalle, avec le bassin intérieur, plus connu sous le nom de Port au Bois. Elle était doublée, 20 m plus loin, par un second passage. Il semble que ces deux galeries aient assuré un nettoyage régulier et un renouvellement des eaux du bassin, ouvert à contre-courant.

Contrairement à la plupart des autres bastions, déplacés par étapes en même temps que s'agrandissait l'enceinte, celui de Longemalle est resté accroché à son noyau primitif: l'ancienne tour de l'enceinte «de Marcossay». De cette tour, perpendiculairement au rivage, un premier môle fut édifié. Long d'un peu plus d'une quarantaine de mètres, il apparaît clairement sur le plan de Gillier (1564-1588)¹⁹. Il conserve le même tracé sur celui de la Noué (1607-1610)²⁰. Ce document illustre un projet non réalisé qui prévoyait un doublage côté lac englobant l'ancien môle et le percement de deux galeries parallèles reliant le plan d'eau extérieur au bassin. L'ingénieur du Châtelard (1707)²¹ montre le bastion tel qu'il subsistera jusqu'à la fin de l'ancien régime, avec sa «tuerie», sa boucherie attenante et la cage aux aigles. Pierre Mayer (1793)²² indique encore les «communications souterraines entre le fossé de Longemalle et le bassin».

Le Port au Bois disparaîtra en 1835, remplacé plus en avant par le nouveau port du Commerce, digue coudée accrochée à la pointe du bastion désarmé et à son tour comblé lors de la construction du pont du Mont-Blanc, en 1861.

6. *Enceinte bastionnée du XVIII^e siècle*. Place Edouard-Claparède. (Coord. 500.550/116.930, alt. 395,60).

Lors de fouilles organisées par les Services Industriels, une galerie de contre-mine a été mise au jour à l'angle du cours des Bastions et de la rue François-d'Ivernois. Large de 0,90 m, elle a été repérée sur 2,50 de longueur en direction de l'ancienne Ecole de chimie. Sa voûte de brique était en partie conservée. Trois mètres plus loin, les vestiges d'une seconde galerie, séparés de la précédente par le sondage, sont apparus; ils s'orientaient vers

l'angle sud de la place, l'exiguïté de la fouille n'a pas permis le repérage d'une direction plus précise. La première galerie appartient à la face sud-ouest du chemin-couvert du bastion du Pin. La seconde, tracée dans le prolongement de l'axe du bastion, se dirigeait vers la campagne; une troisième, manquante, suivait la face sud-est du chemin-couvert.

B. RIVE DROITE

1. *Rade de Genève. Stations lacustres*. (Coord. 500.800-501.000/118.200-122.00, alt. lac 372 m).

En poursuivant les travaux d'élaboration de la fouille sous-lacustre du site de Corsier-Port, le groupe de recherches archéologiques lémaniques du Département d'anthropologie de l'Université de Genève a défini un nouveau programme d'études. Un rapport circonstancié fait état des méthodes mises au point et des premiers résultats obtenus²³. Il s'agit, en collaboration avec les responsables vaudois, de faire l'inventaire et l'étude systématique des sites immergés du Léman. Ce projet de longue haleine (six ans au minimum) est exécuté sur territoire genevois ou vaudois selon un accord passé entre les deux cantons. Ainsi, durant la saison d'hiver 1983, l'équipe est intervenue entre Versoix et Céligny alors que l'année suivante a été réservée à la région de Morges. Pour préparer ces prospections, les mois de janvier à avril 1982 ont été consacrés à une étude préliminaire dans la rade de Genève et, pour le canton de Vaud, dans la baie de Nyon-Prangins.

Les recherches réalisées dans la rade ont permis d'observer des sites partiellement étudiés par Louis Blondel²⁴ et d'évaluer leur degré de conservation. Quelques prélèvements de pieux de bois ont pu être faits, principalement sur la station Pâquis B. On constate, malheureusement, que l'érosion, qui est particulièrement marquée dans la rade, a provoqué la disparition de certaines zones archéologiques.

II. LES AUTRES COMMUNES

A. RIVE DROITE. SECTEUR RHÔNE-LAC

1. *Céligny. Port. Station lacustre*. (CNS 1281, Coppet, coord. 505.300/133.750, alt. lac 372 m).

Sur la base d'un plan levé par le bureau du Cadastre de Genève²⁵ et selon les indications fournies par R. Montandon²⁶, un travail de repérage a été entrepris à l'emplacement de la station de l'Âge du Bronze (final ?) à Céligny. Aucune trace de cet établissement n'est apparue sur le sol, «recouvert d'un niveau de sable dans lequel affleurent parfois quelques galets».

2. *Genthod. Puits*. (CNS 1281 Coppet, coord. 501.100/124.500, alt. 405 m).

A l'occasion de la transformation du rural proche du château de Genthod (1982-1983), nous avons pu observer un puits antérieur à 1830, date de la construction des bâtiments agricoles. La dalle de pierre qui couvre le puits – aujourd'hui accessible – fait partie des aménagements du XIX^e siècle. Notons encore la présence de plusieurs bases en roche, avec une rainure horizontale, employées dans le rural.

3. *Grand-Sacconnex. Eglise.* (CNS 1301 Genève, coord. 498.800/121.400, alt. 443 m).

Les réfections des parois extérieures de l'église du Grand-Sacconnex, en 1983, n'ont pas apporté de nouvelles informations sur ce bâtiment déjà étudié par Louis Blondel²⁷. Relevons cependant les traces d'une ouverture gothique bouchée en 1837 lors de la construction de la sacristie, au nord du chœur. L'analyse des maçonneries a également fait apparaître une reprise du mur sud du chœur rectangulaire qui, avec l'arc intérieur préservé, restitue l'emplacement d'une chapelle. L'architecte responsable des restaurations, M. J. Malnati, a collaboré à notre recherche.

4. *Versoix. Le Bourg. Station lacustre.* (CNS 1281 Coppet, coord. 502.160-350/126.200-450, alt. lac 372 m).

Cette chronique a déjà fait mention de l'une des stations les plus connues du petit lac, qui a bien souvent été visitée par les amateurs au cours des dernières années²⁸.

En délimitant les contours de la zone archéologique, repérée à l'aide des pieux encore conservés, c'est une surface d'environ 23 000 m² qui peut être prise en compte. M. P. Corboud, responsable du groupe de recherches archéologiques lémaniques, décrit les ténevières de Versoix; nous rappelons ici les observations essentielles: «Les zones archéologiques sont toutes recouvertes de galets d'origine morainique, dans des densités très variables. En général, on observe un gradient décroissant du nombre de galets entre la limite nord de la station et le large, avec des îlots de densité plus forte ou moindre par endroits. Une structure particulière a attiré notre attention, il s'agit d'une bande de terrain de 15 à 20 m de large et de plus de 125 m de long. Cette bande, perpendiculaire à la rive actuelle, forme une levée de terrain de 1 m de dénivellation maximale (chemin empierré ?).»

Les pieux de bois sont généralement bien conservés (pour certains plus de 1 m au-dessus du sol). Pour la zone étudiée, les comptages ont donné une densité d'environ 0,2 pieux au m², soit, pour l'ensemble de la station, une évaluation de 4500 pieux.

Un matériel intéressant a été récolté, il complète la collection du Musée d'art et d'histoire de Genève où sont déposés les objets retrouvés à Versoix depuis le milieu du XIX^e siècle. Les prospections ont permis de préciser les périodes ayant marqué l'occupation du site, principalement l'Âge du Bronze Final. Cinq objets, aujourd'hui au Musée d'art et d'histoire, sont à dater d'une

époque plus ancienne (Néolithique Récent ou Bronze Ancien). Cependant, aucune trace de cet établissement ne semble avoir subsisté.

B. RIVE GAUCHE, SECTEUR ARVE-LAC

1. *Vandœuvres, Chougny. Autel romain.* (CNS 1301 Genève, coord. 504.400/119.400, alt. 470 m).

Un monument consacré à Mars Caturix a été longtemps déposé dans la propriété Fol à Chougny. L'autel, qui provenait de Pomy-sur-Yverdon, a ensuite été transporté à Antibes (Alpes-Maritimes). Après diverses interventions, et à la suite de la donation de M^{me} Georges Pruvot, cet autel a regagné le territoire helvétique; il est aujourd'hui conservé au Musée d'art et d'histoire de Genève (Inv. Epigr. 931). L'inscription a souvent été mal transcrite, en premier lieu par W. Deonna²⁹. Comme le précise le professeur D. van Berchem, «l'autel de Mars Caturix ne fut pas érigé par Decimus Valerius Amitus mais par D. Val. Camillus. Les Camilli sont, au I^{er} siècle de notre ère, une grande famille helvète attestée par d'autres inscriptions d'Yverdon et d'Avenches»³⁰.

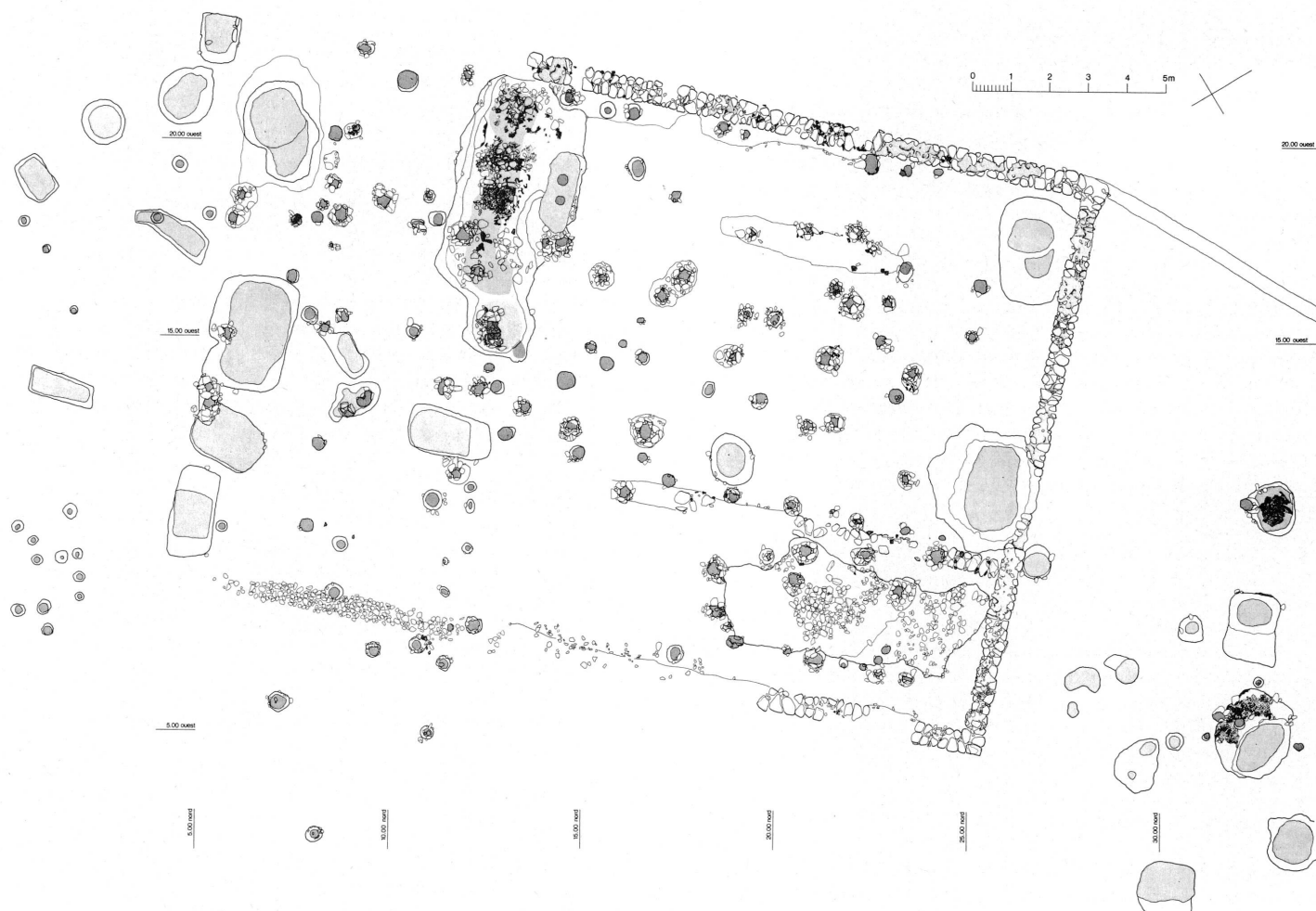
C. RIVE GAUCHE. SECTEUR ARVE-RHÔNE

1. *Avusy. Sézegnin, Sur-le-Moulin. Habitat et nécropole du Bas-Empire et du Haut Moyen Âge.* (CNS 1300 Chancy, coord. 490.400-500/11.150-200, alt. 440 m).

La publication des fouilles de la nécropole de Sézegnin (IV^e-VIII^e siècle) par M^{lle} B. Privati offre une bonne image du développement d'un cimetière rural proche de Genève. L'étude des tombes et des objets a permis, en outre, de mieux comprendre les coutumes funéraires et, sur la base du catalogue des autres sites ruraux, de présenter une nouvelle estimation démographique de la région³¹. Le résultat des recherches anthropologiques a également été publié par M. C. Simon³².

Comme nous l'avions constaté en 1974 déjà, un établissement contemporain de la nécropole se trouvait à une vingtaine de mètres des sépultures marquant la limite orientale du cimetière³³. L'extraction du gravier se poursuivant, il est devenu nécessaire de continuer les fouilles dans les zones menacées. Les travaux se sont déroulés du 2 août au 29 novembre 1982 sous la direction de M^{lle} B. Privati. Pour ces décapages délicats, elle fut aidée par une équipe très efficace³⁴.

La vaste unité agricole découverte à Sézegnin a été bien souvent transformée. Un matériel abondant aidera à préciser la chronologie des bâtiments comme des aménagements secondaires; cette présentation préliminaire sera donc à reprendre après l'étude de ces données supplémentaires (fig. 10-11).



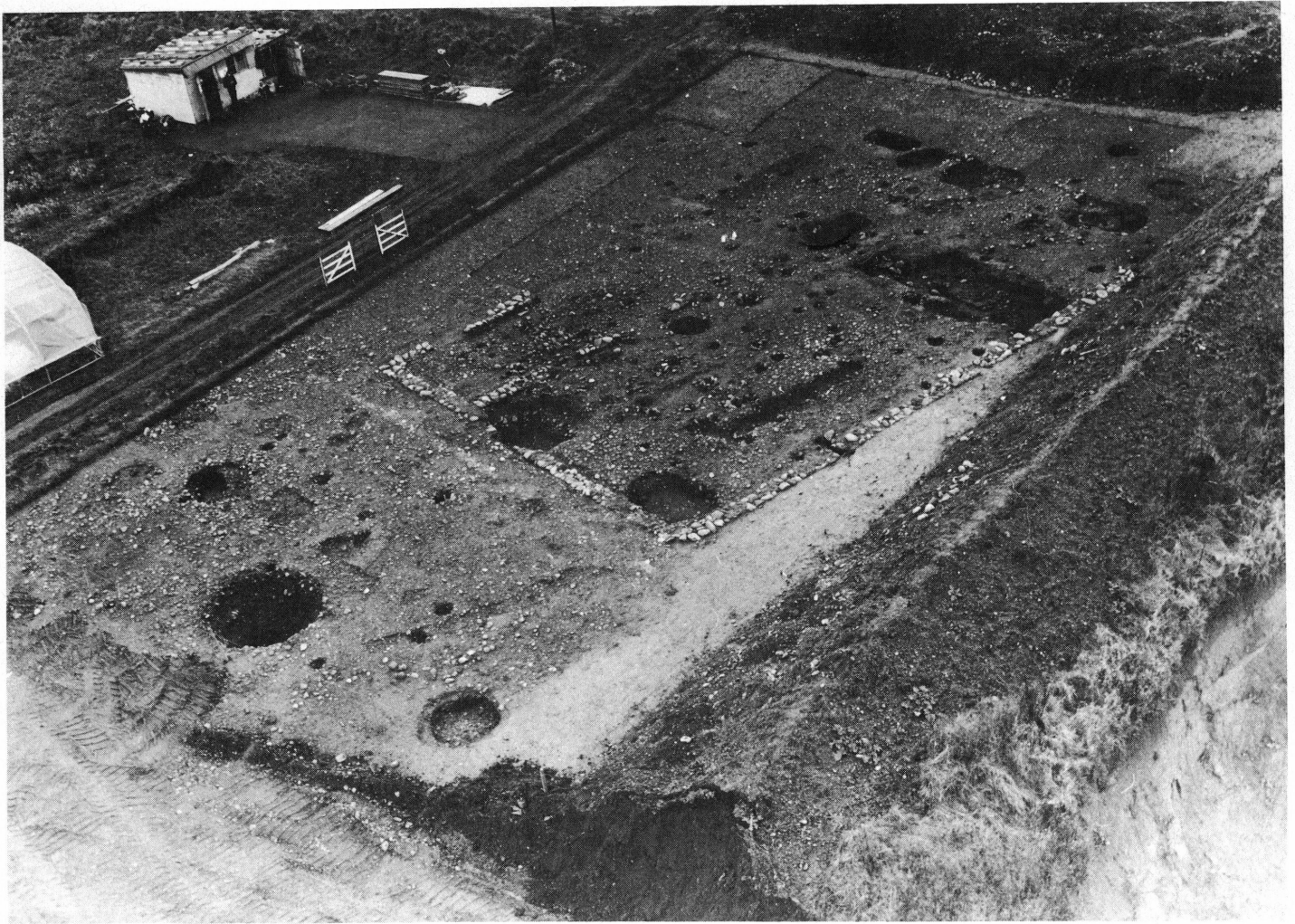
10. Avusy, Sézegnin. Plan général de l'habitat (dessin D. Burnand).

Dans l'état actuel des recherches, nous distinguons quatre phases principales d'occupation, auxquelles viendront sans doute s'ajouter plusieurs périodes intermédiaires.

A l'origine, un espace quadrangulaire, probablement clôturé, est partiellement occupé par deux constructions légères, s'enfonçant dans le sol de 0,30 à 0,60 m. Les fonds de ces cabanes, placées selon des orientations différentes, permettent de reconstituer un type d'habitat bien connu pour l'époque concernée³⁵. L'élévation des bâtiments est en revanche plus difficile à restituer car les trous de poteaux dessinent, dans l'un des cas, un plan ovale, et, dans l'autre, une structure rectangulaire. Des tessons de céramique et des monnaies datent ces premiers aménagements de la seconde moitié du IV^e siècle.

Un des fonds de cabanes a livré du matériel plus tardif, en relation, peut-être, avec l'installation d'un foyer, au centre de la dépression; des poteaux ont également été remplacés. Cette réorganisation est probablement en rapport avec l'établissement d'une construction beaucoup plus grande dont les trous de poteaux délimitent un espace rectangulaire d'environ 9 m par 20 m. On observe trois rangées de supports appartenant à plusieurs états de l'édifice. Des monnaies et des tessons de céramique sigillée grise (ou paléochrétienne) rattachent ce niveau au V^e siècle³⁶.

Les fondations d'une nouvelle construction entourent les structures précédentes. Constitués de galets recouverts par endroit de mortier, ces murs n'ont cependant pas partout le même aspect. Certains segments sont faits d'un



11. Vue aérienne de l'habitat de Sézegnin.

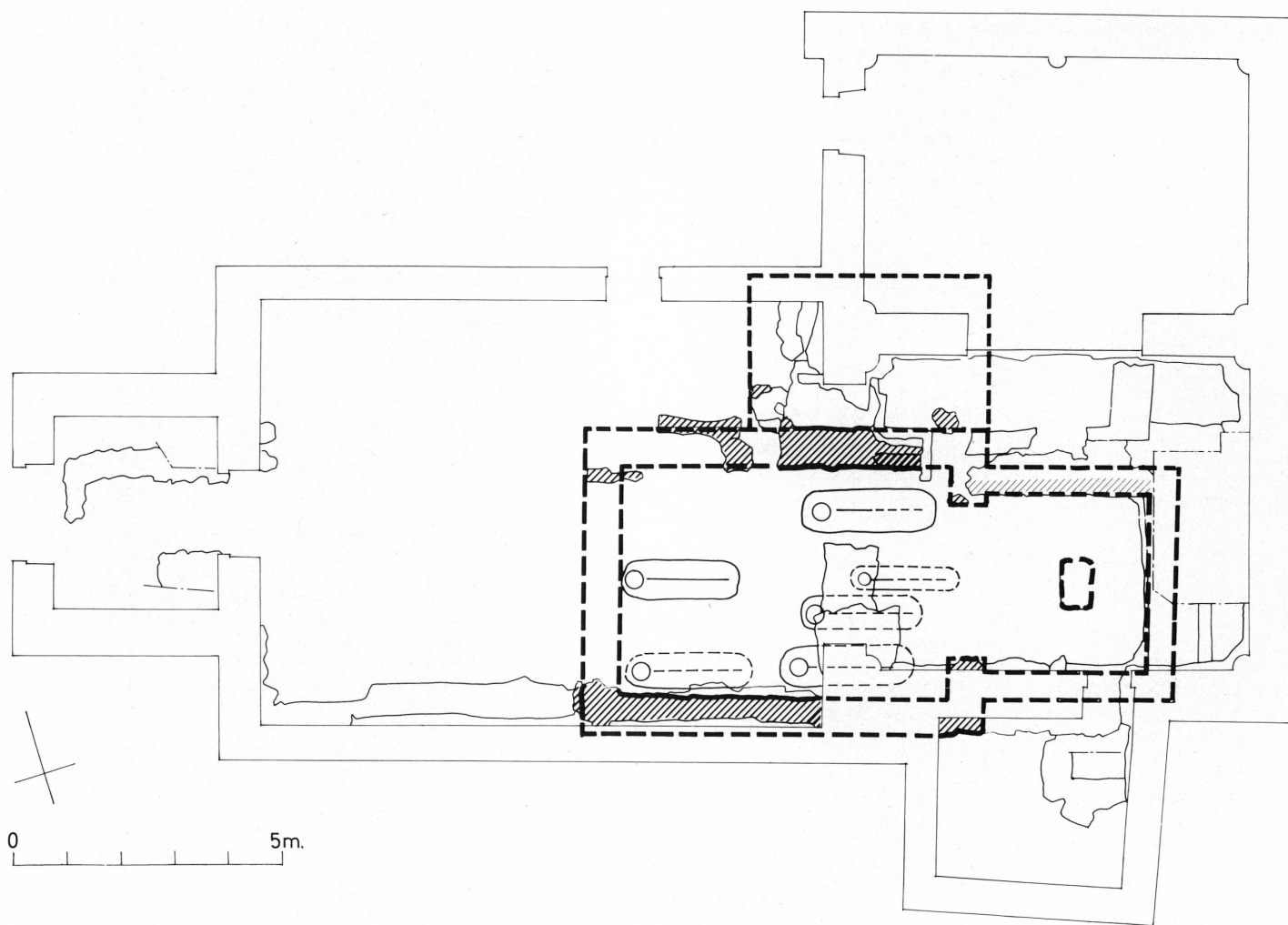
mélange de pierres et de fragments de *tegulae*, alors que, au sud-est, par exemple, l'assise préservée correspond à un radier de petites pierres de rivière disposées sans mortier. Du côté nord, la fondation, mieux établie, semble appartenir à une phase de construction unique. Ces maçonneries ont peut-être servi comme solin de pierre à une charpente ou à des élévations de pisé. Les vestiges d'un mur de refend et les restes d'un sol fragmentaire laissent supposer qu'au moins deux bâtiments étaient aménagés dans cet espace clôturé de 14 m par 20,50 m (ou 21,50 m), qui paraît avoir été défini dès l'origine.

Deux fosses assez profondes marquent une dernière occupation puisqu'elles coupent l'enceinte plus ancienne. Les fragments de torchis inventoriés pourraient appartenir aux murs d'une habitation détruite à cette époque. Dans

le remplissage de ces cavités ont également été retrouvés des tessons d'une céramique que l'on date habituellement dans notre région de la période carolingienne.

Pour compléter cette brève description, notons encore la présence de nombreuses fosses qui entouraient l'habitat. Il peut s'agir d'installations destinées au stockage de la production agricole ou à l'artisanat. La seule structure carrée, découverte à quelques mètres de l'angle nord de la clôture paraît indiquer la présence d'un four domestique, vraisemblablement recouvert d'une voûte de terre argileuse.

Après le dégagement des riches quartiers proches de la cathédrale et de la *villa* du Bas-Empire à Satigny³⁷, ce chantier sera l'occasion d'étudier un peu mieux le



12. Confignon. Plan schématique de la première église (dessin D. Burnand).

mode de vie des habitants de la région genevoise durant l'Antiquité Tardive. Nos premières observations, qui laissent déjà entrevoir une remarquable diversité dans les modes de construction, témoignent aussi des difficultés techniques inhérentes à ce genre de recherches.

2. *Confignon. Église Saints-Pierre-et-Paul.* (CNS 1300 Chancy, coord. 495.500/114.500, alt. 432 m).

Pour préparer la restauration de l'église de Confignon, une campagne de fouilles archéologiques a été entreprise à l'intérieur de l'édifice. Ces travaux placés sous la responsabilité de M^{lle} B. Privati se sont déroulés du 18 avril au 20 novembre 1983³⁸. Le site antique de Confignon (au lieudit «Les Boules») est connu pour sa nécropole du Bas-Empire. Situés à plusieurs centaines de mètres à l'ouest de l'église, plus de 30 sépultures et les vestiges

d'une construction se rattachent à un établissement de l'Antiquité Tardive³⁹. Les inhumations primitives découvertes au cours des dernières fouilles faisaient probablement partie d'un secteur de l'ancien cimetière.

Une bulle du pape Eugène III confirme, en 1153, que l'église de Confignon appartient aux possessions du monastère de Saint-Jean-de-Genève⁴⁰, lui-même dépendant de l'abbaye d'Ainay. A cette époque déjà, les sires de Confignon doivent jouer un rôle important car au XIII^e siècle ils sont titulaires du vidomnat épiscopal⁴¹. Les visites de 1412, 1443, 1481 et 1518 font état d'une chapelle fondée par les nobles de Confignon; le chœur de l'église menace ruine, mais il faudra attendre le début du XVI^e siècle pour le voir reconstruit⁴². L'agglomération, qui passe durant le XV^e siècle de 26 à 40 feux, est de dimension moyenne avec un revenu de 20 à 35 florins. Ces

quelques éléments historiques sont à compléter avec les publications à disposition ⁴³; le rapport complet des fouilles de l'église sera présenté dans quelques mois.

La première série de tombes est donc vraisemblablement aménagée à l'une des extrémités de la nécropole de Confignon. Peut-être au ^v^e ou au ^{vi}^e siècle, une construction légère marque une sépulture ou des reliques que l'on voulait honorer. Les pauvres restes d'un sol brûlé permettent de restituer l'emplacement de ce petit édifice semi-hypogée.

Une première église élevée en ce même lieu est dotée d'un chœur carré (3,20 m de côté), avec son autel central précédé d'un arc triomphal. Bien que de petites dimensions (6 m × 4 m), la nef est fondée sur de larges murs dont les galets sont liés avec de la terre argileuse. Cette manière de construire est attestée dans la région jusqu'à l'époque carolingienne ⁴⁴. Cependant l'aspect des fondations, qui ne rappelle en rien les techniques antiques, et l'épaisseur des murs de caractère mérovingien nous font supposer que le monument est assez archaïque. Dès l'origine, une annexe latérale quadrangulaire est probablement bâtie du côté nord. Sa fonction, comme celle du sanctuaire, paraît se rattacher au culte des morts (fig. 12).

La seconde église présente un plan très allongé car la nef, qui conserve la même largeur, aura, après ce nouveau chantier, une longueur totale de 12,50 m. Le sol au chœur carré est aménagé avec soin: il est formé d'un radier de pierres de rivière et d'une épaisse couche de mortier consolidé par du tuileau fin. La base de l'autel s'est préservée, elle est constituée de blocs de tuf fixés au mortier.

Au cours de l'étape suivante, le chevet est entièrement reconstruit alors que la nef n'est pas modifiée. De puissantes assises témoignent de la volonté de voûter le chœur et ce troisième sanctuaire est ainsi comparable à certains exemples régionaux d'époque romane ⁴⁵. Une chapelle funéraire est ensuite adossée au nouveau chœur, il s'agit vraisemblablement d'une première fondation des seigneurs de Confignon qui transformeront bien souvent encore leur chapelle de famille.

C'est au chantier de la quatrième église qu'il faut attribuer les nombreuses fosses circulaires découvertes dans le sous-sol du bâtiment. En effet, on a pu observer dans certaines de ces fosses les vestiges de récipients en bois, sortes de tonneaux ou seilles, ayant servi à stocker de la chaux pour la construction et à protéger des réserves alimentaires pour l'équipe de maçons ou de charpentiers (fig. 13). Ces trous ont été comblés assez rapidement, sans doute à la fin des travaux; leur remplissage a livré des monnaies et du matériel archéologique qui datent avec précision cette phase du début du ^{xiv}^e siècle. Le chœur est rebâti au cours de ce chantier. Son plan rectangulaire est caractéristique de l'évolution architecturale de la fin du ^{xiii}^e et du début du ^{xiv}^e siècle ⁴⁶. On ajoute un clocher-porche devant la façade. Après la reconstruction de l'église, la chapelle Saint-Georges, ou chapelle des Seigneurs, est réaménagée. Un caveau voûté est placé sous

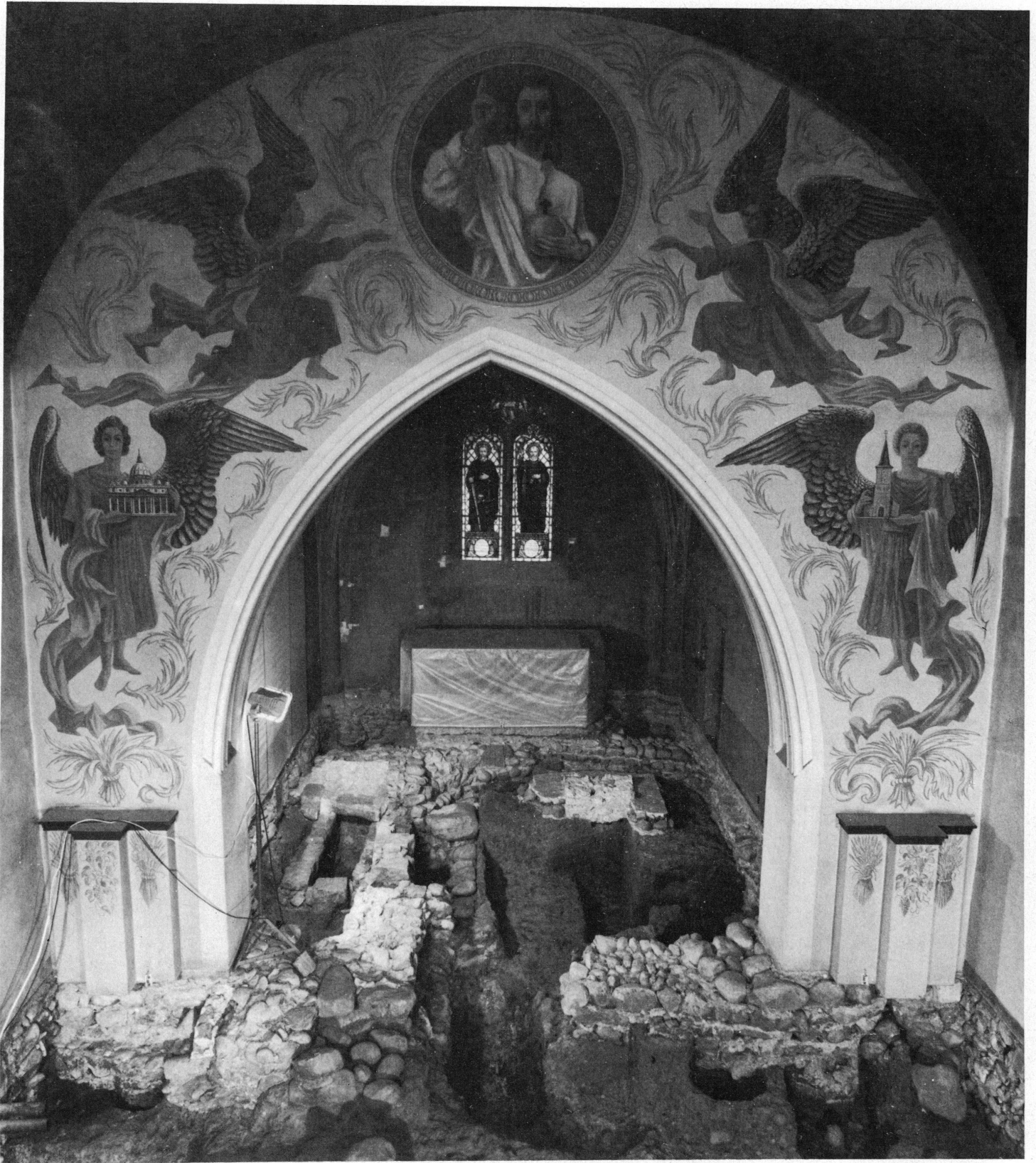


13. Fosse avec les traces de bois d'un tonneau ou d'une seille (photo J.-B. Sevette).

le sol. Les dégagements hâtifs effectués en 1905 ont malheureusement bouleversé les sépultures qui s'y trouvaient. Un mobilier de grand intérêt avait alors été recueilli, mais sans observation, et nous avons retrouvé dans les déblais d'autres appliques en bronze qui décoraient une ceinture, des fragments de chaussures auxquels il faut ajouter deux paires d'éperons en bronze doré, aujourd'hui déposés au Musée d'art et d'histoire.

Durant la première moitié du ^{xvi}^e siècle, le chœur de l'église est encore agrandi. Le plan rectangulaire se maintient mais on augmente sa largeur. La voûte sur croisées d'ogives repose sur des colonnes engagées dans les angles. L'arc triomphal qui est à l'origine en plein-cintre a malheureusement été modifié durant les travaux du début du siècle. La chapelle des Seigneurs est transformée au cours du même chantier du ^{xvi}^e siècle. Un siècle plus tard, la nef est, elle aussi, agrandie (fig. 14).

Cette brève énumération des différents états de l'église de Confignon ne se veut pas complète. L'évolution architecturale du bâtiment est difficile à suivre, l'installation du chauffage ayant considérablement bouleversé le sous-sol. La restauration du monument a débuté, elle est dirigée par les architectes Ed. Nierlé et H. Saboundjou.



14. Eglise de Confignon. Vue des fouilles.

3. *Lancy. Bachet-de-Pesay. Déplacement d'une ferme.* (CNS 1301 Genève, coord. 500.600/117.600, alt. 378 m).

La grande ferme des Avanchis, propriété des familles Guillaume et, plus tard, Pastori, a été démantelée. Elle sera reconstruite au musée en plein air de Ballenberg (Berne). La création d'un nouveau dépôt des Transports publics genevois a nécessité ce déplacement. Les responsables chargés des travaux d'étude du bâtiment nous ont demandé d'analyser des os fichés dans les maçonneries du pignon sud. L. Chaix, conservateur au Museum d'histoire naturelle, a pu établir que ces ossements appartenaient à des bœufs de bonne taille⁴⁷. Dans un article, M. P. Bertrand⁴⁸ a précisé la fonction de ces tenons placés assez régulièrement. Par analogie avec une maison du Grand-Lancy (3, chemin du 1^{er} Août), on peut admettre que des fils de fer reliaient les os et que l'ensemble soutenait une ancienne treille de vigne.

4. *Lancy. Chapelle.* (CNS 1301 Genève, coord. 499.390/114.120, alt. 412,50 m).

A la suite d'une fouille de sauvetage effectuée du 13 au 21 janvier 1983, les fondations de la chapelle de l'Enfant

Jésus ont été mises au jour. Ces travaux, placés sous la responsabilité de M. G. Deuber, sont présentés dans l'article qui fait suite à cette chronique.

III. HORS DU CANTON

A. HAUTE-SAVOIE

1. *Collonges-sous-Salève (arr. et canton de Saint-Julien-en-Genevois).* (CNS 1301 Genève, coord. 501.450/110.300, alt. env. 700 m. Carte de France, feuille Annemasse, nos 5-6, coord. 896.000/134-135.000).

En 1980 ont été découverts, en surface, au lieu-dit «Les Sources», dans une pente raide, de nombreux tessons de céramique datant probablement du Bronze Final⁴⁹. Des blocs de rocher, tombés lors d'un éboulement du Salève, ont protégé de l'érosion une partie de ce matériel qui n'était cependant pas en place; il provient sans doute d'un habitat situé plus haut. Un sondage a été effectué durant l'été 1983 par deux étudiantes en préhistoire d'Annecy⁵⁰. Voici plusieurs années, des vestiges proto-historiques avaient déjà été mis au jour dans les environ⁵¹.

¹ Le catalogue publié pour cette exposition présente un premier état des recherches. Les découvertes récentes y sont également commentées sous la forme de brèves notices et de quelques exposés plus généraux. (*Saint-Pierre, Cathédrale de Genève, un monument - une exposition*, juin 1982, Genève).

² Ces travaux ont été placés sous la responsabilité de M. G. Zoller.

³ Carte nationale suisse (CNS) au 1:25000 et altitude moyenne au sol.

⁴ C. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1980 et 1981*, dans: *Genava*, n.s., t. XXX, 1982, pp. 5-27; Catalogue de l'exposition *Saint-Pierre, Cathédrale de Genève, un monument - une exposition*, Genève, 1982, pp. 10-13; *Guide Saint-Pierre Cathédrale de Genève*, Genève, 1983, pp. 4-21; *Topographie chrétienne de l'ancienne Augusta Praetoria*, dans: *Bulletin d'Etudes préhistoriques alpines*, XV, Aoste, 1983, pp. 195-204; *Recherches archéologiques dans les édifices religieux et notes sur l'organisation sociale en territoire burgonde*, dans: *Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne*, n° 7, Grenoble, 1983, pp. 52-61; *L'inhumation privilégiée du IV^e au VIII^e siècle en Suisse occidentale*, dans: *Actes du Colloque organisé les 16-18 mars 1984 par l'Université Paris-Val-de-Marne (Créteil)*, (à paraître); C. BONNET et M. MARTIN, *Le modèle de plomb d'une fibule anglo-saxonne de Saint-Pierre à Genève*, dans: *Archéologie suisse*, 5, 1982, pp. 210-224.

⁵ L. BLONDEL, *Praetorium, palais burgonde et château comtal*, dans: *Genava*, t. XVIII, 1940, pp. 69-87.

⁶ Nous avons bénéficié pour ce chantier de l'aide efficace de plusieurs collaborateurs. M. A. Peillex a coordonné les travaux; MM. G. Deuber, D. Burnand, J. Bujard, J. Terrier, G. Zoller, M^{mes} I. Cervi-Brunier, Fr. Plojoux, I. Plan, M.-J. Mühlethaler ont participé aux recherches. M. C. Simon, anthropologue, a suivi le dégagement des sépultures, il a été accompagné par MM. G. Widmer et J.-G. Elia. M. J.-B. Sevette et M^{me} M. Delley se sont occupés des relevés photographiques.

⁷ L. BLONDEL, *De la citadelle gauloise au forum romain*, dans: *Genava*, t. XIX, 1941, pp. 98-105; Voir également, J.-L. MAIER et Y. MOTTIER, *Les fortifications antiques de Genève*, dans: *Genava*, n.s., t. XXIV, 1976, pp. 239-244.

⁸ C. BONNET, *Chronique 1980 et 1981*, dans: *Genava*, n.s., t. XXX, 1982, p. 7.

⁹ L. BLONDEL, *op. cit.*, pp. 99-102.

¹⁰ L. BLONDEL, *L'aqueduc antique de Genève*, dans: *Genava*, t. VI, 1928, pp. 33-55; M.-R. SAUTER et C. BONNET, *Chronique 1978 et 1979*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, pp. 23-24; D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève*, dans: *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (MDG)*, t. IX, 1981, pp. 68-69.

¹¹ Pour ce matériel à Saint-Pierre: D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine recueillie à Saint-Pierre de Genève*, dans: *Archéologie suisse*, 3-1980/4, p. 193.

¹² C. BONNET, *Chronique 1980 et 1981*, dans: *Genava*, n.s., t. XXX, 1982, p. 8.

¹³ Voir pour la description du monument: C. BONNET, *Les origines du groupe épiscopal de Genève*, dans: *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus des séances de l'année 1981, juillet-octobre*, 1982, pp. 424-428.

¹⁴ J.-P. SODINI, K. KOLOKOTSAS, *Aliki, II: La basilique double*, Ecole française d'Athènes, Etudes thasiennes, X, 1984, pp. 255 et suiv.

¹⁵ L. BLONDEL, *De la citadelle gauloise au forum romain*, dans: *Genava*, t. XIX, 1941, pp. 98-105.

¹⁶ L. BLONDEL, *Chronique 1923*, dans: *Genava*, t. II, 1924, p. 91; *Le port gallo-romain de Genève*, dans: *Genava*, t. III, 1925, p. 90.

¹⁷ C. BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève*, dans: *MDG*, t. VIII, 1977, pp. 38-39.

¹⁸ L. BLONDEL, *Le port gallo-romain...*, p. 89.

¹⁹ Archives d'Etat, Genève (AEG), Militaire N 12, n° 1.

²⁰ AEG, Pièces historiques 2374.

²¹ AEG, Militaire N 12, n° 3.

²² Archives de la section technique du Génie. Paris, article 14, Genève, carton 1, n° 8.

²³ D. BAUDAIS, P. CORBOUD, M.C. NIERLE, J. TERRIER, *Inventaire et étude archéologique des sites préhistoriques du Léman, Rapport sur les recherches réalisées en 1983, Station de Versoix, Rives de Mies à Céligny*, Département d'anthropologie de l'Université de Genève, Genève, 1983. Ces travaux ont été réalisés avec l'appui du professeur A. Gallay.

²⁴ L. BLONDEL, *Relevés des stations lacustres de Genève*, dans: *Genava*, t. I, 1923, pp. 88-112.

- ²⁵ Plan 38. Echelle 1:1000. Responsable: Maurice Chalandon 1922. Cadastre de Genève.
- ²⁶ R. MONTANDON, *Genève des origines aux invasions barbares*, Genève, 1922, p. 168, n° 127 D, pour une nécropole, p. 181, n° 278, pour la station lacustre; voir aussi M.-R. SAUTER, *Chronique 1972 et 1973*, dans: *Genava*, n.s., t. XXII, 1974, pp. 225-226.
- ²⁷ L. BLONDEL, *Chronique 1944*, dans: *Genava*, t. XXIII, 1945, pp. 28-32; *Chronique 1945*, dans: *Genava*, t. XXIV, 1946, pp. 31-33.
- ²⁸ M.-R. SAUTER, *Chronique 1965, 1966 et 1967*, dans: *Genava*, n.s., t. XVII, 1969, pp. 5-6; L. BLONDEL et M.-R. SAUTER, *Chronique 1962 et 1963*, dans: *Genava*, n.s., t. XII, 1964, pp. 5-6; L. BLONDEL, *Chronique 1958-1959*, dans: *Genava*, n.s., t. VIII, 1960, p. 45.
- ²⁹ W. DEONNA, *Les collections lapidaires au Musée d'art et d'histoire*, dans: *Genava*, t. IV, 1926, pp. 245-246.
- ³⁰ Pour la publication récente du monument, avant son retour à Genève pour une nouvelle étude épigraphique: J.-L. MAIER, *Genavae Augustiae, Hellas et Roma*, Genève, 1983, pp. 126-127, n° 95.
- ³¹ B. PRIVATI, *La nécropole de Sézégny (IV^e-VIII^e siècle)*, dans: *MDG*, t. X, Genève, 1983.
- ³² C. SIMON, *Nécropole de Sézégny (Avusy-Genève), Nécropole de Thoiry (Ain, France), Étude anthropologique et paléodémographique*, dans: *Archives suisses d'anthropologie générale*, t. 46 (1), 1982, pp. 77-174.
- ³³ M.-R. SAUTER, *Chronique 1974 et 1975*, dans: *Genava*, n.s., t. XXIV, 1976, pp. 273-276.
- ³⁴ M^{lles} M.-C. Nierlé, C. Dunning, O. Brunier, M^{me} L. Olivier et MM. D. Burnand, J. Terrier, G. Zoller, C. Falquet, M. Mermod, F. Monti, A. Peillex, D. Rossi; pour les relevés photographiques: M^{me} M. Delley et MM. J.-B. Sevette et G. Zoller.
- ³⁵ J. CHAPELOT, R. FOSSIER, *Le village et la maison au Moyen Âge*, Bibliothèque d'archéologie, Hachette, 1980, p. 116 et suiv.
- ³⁶ D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève...*, p. 35.
- ³⁷ C. BONNET, *Recherches archéologiques dans les édifices religieux et notes sur l'organisation sociale en territoire burgonde*, dans: *Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne*, n° 7, Grenoble, 1983, pp. 54-61.
- ³⁸ MM. D. Burnand, J. Terrier et G. Zoller ont également participé à ces recherches. Pour les études anthropologiques, M. C. Simon et M^{lle} E. Leemans ont suivi la fouille des tombes et ont prélevé les ossements. Les relevés photographiques ont été effectués par MM. J.-B. Sevette et G. Zoller.
- ³⁹ B. REBER, *Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien Evêché de Genève*, dans: *MDG*, t. 23, 1888-1894, pp. 304-310; *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève, 1901, pp. 53-54; B. PRIVATI, *La nécropole de Sézégny (IV^e-VIII^e siècle)*, dans: *MDG*, t. X, 1983, p. 82.
- ⁴⁰ REGESTE GENEVOIS, Genève, 1866, p. 92, n° 331.
- ⁴¹ C. BERGERET DE FROUVILLE, *Le vidomniat de Genève du XII^e à la fin du XIV^e siècle*, Ecole nationale des Chartes, Thèses de 1962, pp. 23-26.
- ⁴² Archives d'Etat, Genève (AEG), Evêché, visites, vol. I, f. 67v (4 mars 1412); Archives départementales de la Haute-Savoie (ADHS), 1 G 98, f. 63 (12 avril 1443); AEG, Evêché, visites, vol. III, f. 355 (9 novembre 1481); AEG, Evêché, visites, vol. IV, f. 483 (29 octobre 1518).
- ⁴³ ED. GANTER, *Confignon, notes d'histoire*, publiées par la Commune de Confignon à l'occasion du 125^e anniversaire de son autonomie, 1851-1976, Genève, 1976; L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, dans: *MDG*, t. VII, Genève, 1956, pp. 39, 74, 89, 172, 328, 330, 333; J.-C. BERTHET, *Confignon, histoire du village*, Genève, 1951; J. CROSNIER, *Le village de Confignon et la chapelle des Seigneurs*, dans: *Nos Anciens et leurs œuvres, recueil genevois d'art*, Genève, 1918, pp. 5-35; A. DE FORAS, *Confignon (de)*, dans: *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, t. II, Grenoble, 1878.
- ⁴⁴ C. BONNET, *L'église de Jussy*, dans: *Genava*, n.s., t. XXV, 1977, p. 13.
- ⁴⁵ C. BONNET, *op. cit.*, pp. 32-34.
- ⁴⁶ C. BONNET, *L'ancienne église de Collonge*, dans: *Genava*, n.s., t. XX, 1972, pp. 165-166.
- ⁴⁷ Lettre à M. P. Baertschi, chef du service des monuments historiques au Département des travaux publics (11.5.1983).
- ⁴⁸ P. BERTRAND, *Découverte d'ossements dans les murs d'une ferme du Bachel-de-Pesay*, dans: *La Tribune de Genève*, 29.6.1983.
- ⁴⁹ Ces objets ont été retrouvés par M. G. Zoller qui nous a fourni ces informations.
- ⁵⁰ Travaux effectués sous la responsabilité de M^{lle} M. Oberkampf.
- ⁵¹ E. CONSTANTIN et A. JAYET, *Une station préhistorique de l'âge du Bronze au Coin sous Salève (Haute-Savoie, France)*, dans: *Annuaire de la Société suisse de préhistoire*, 35, 1944, pp. 131-135; D. RIGASSI et J.-C. SPAHNI, *Une nouvelle station de l'âge du Bronze au pied du Salève (Haute-Savoie)*, dans: *Bulletin de la Société préhistorique française*, 49, 1952, pp. 364-378.